



NAO du 5 juillet

La Direction a ouvert la séance en nous informant que les arbitrages budgétaires entre notre ministère de tutelle et Bercy concernant l'augmentation généralisée des salaires à Pôle emploi ne sont pas encore finalisés.

La prochaine séance de négociation prévue le 12 juillet est annulée car le projet de loi de finances 2024 qui doit paraître fin juillet, devrait nous renseigner sur l'épaisseur de l'enveloppe allouée à notre NAO.

En toute logique, la séance prévue le 29 août devrait nous permettre de travailler sur la répartition du budget.

Mais à ce stade, nous n'avons absolument rien de concret sur la table.

LE COMPTE N'Y EST VRAIMENT PAS !

NON



AGIR



La délégation CFDT a manifesté son vif mécontentement et a rappelé à la Direction la nécessité de faire aboutir positivement et rapidement ces négociations.

Seule la CFDT a porté des revendications précises et concrètes, notamment la revalorisation de la partie fixe de notre rémunération à hauteur de 100 euros.

Notre position reste inchangée face à l'urgence de la situation

**Alors si vous tenez à une digne revalorisation de votre salaire,
merci de signer et de continuer à faire signer la pétition
en cliquant sur : pole.emploi.nao@gmail.com
Déjà 20 000 signatures !**

ENSEMBLE

Plus nombreux, plus forts !



CFDT.FR

Vos représentant.e.s Cfdt vous souhaitent de bonnes vacances
et restent mobilisés pour défendre vos droits durant l'été !